

PROPRIÉTAIRE	
Nom du propriétaire ou mandataire autorisé :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	

ENTREPRENEUR	
Nom du responsable de projet :	
Nom de la compagnie :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
RBQ :	

TRAVAUX	
Adresse des travaux :	
Date de début des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :	
Coût (joindre estimation) :	

RAISON DE LA DÉMOLITION/ DÉPLACEMENT	

DÉTAILS	
Type de bâtiment à démolir ou déplacer	☐ Bâtiment principal☐ Bâtiment accessoire ☐ Démolition complète☐ Démolition partielle % de superficie de plancher à démolir : _____

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE DE DÉPLACEMENT OU POUR UNE DÉMOLITION **PARTIELLE** SUR MOINS DE 25%

- ☐ Une copie du certificat de localisation ou un plan d'implantation du bâtiment à démolir;
- ☐ Des photographies de toutes les façades du bâtiment à démolir.

JOINDRE À VOTRE DEMANDE POUR LA DÉMOLITION **TOTALE** SUR PLUS DE 25%

- ☐ Une copie du certificat de localisation ou un plan d'implantation du bâtiment à démolir;
- ☐ Un plan montrant la position de tout arbre existant sur le terrain et dont le tronc fait 10 cm (4 po) ou plus de diamètre, mesuré à 1 mètre au-dessus du sol;
- ☐ Des photographies en couleur de toutes les façades du bâtiment, du terrain et de son voisinage;
- ☐ Un document préliminaire de la réutilisation du sol dégagé;
- ☐ Un échéancier des travaux de démolition et de reconstruction, le cas échéant;
- ☐ Un rapport d'expertise sur l'état de l'ensemble du bâtiment, produit par un expert;
- ☐ Dans le cas d'un immeuble patrimonial, une étude patrimoniale, produite par un expert;



FORMULAIRE -
DEMANDE DE PERMIS /
DÉMOLITION OU DÉPLACEMENT
D'UNE CONSTRUCTION

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

- ☐ Les certificats d'autorisation des services d'utilité publique, le cas échéant;
- ☐ Un plan de gestion, réutilisation et disposition des déchets et résidus de démolition
- ☐ S'il y a lieu, l'accusé de réception de l'avis de démolition donné aux locataires.

FRAIS

- ☐ Le paiement du permis (non remboursable) :
 - Pour la démolition totale ou partielle d'un bâtiment principal construit avant 1940 : 1 500 \$;
 - Pour la démolition totale ou partielle d'un bâtiment principal construit après 1940 : 750 \$;
 - Pour la démolition totale ou partielle d'un bâtiment accessoire : 65 \$;
 - Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire sur son terrain : 120 \$;
 - Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire devant emprunter la voie publique 295 \$, et 150 \$/h pour l'agent de la circulation lors du déplacement.

***L'occupation du domaine public est interdite sans une autorisation préalable ***

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : _____ Date : _____

Si la demande est conforme, le permis ou certificat, sera émis dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le dossier de la demande est complet.
Aucune demande incomplète ou non payée ne sera traitée.

Ceci n'est pas une autorisation de commencer les travaux.

« Veuillez noter que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue souscrit à une Politique de confidentialité, laquelle vous informe des fins et des modalités de traitement des renseignements personnels collectés et de vos droits quant à ces renseignements. Nous vous invitons à la lire attentivement en accédant au lien suivant https://ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/client_file/upload/pdf/Ville/reglement/Pol_GC-P-23-02_Politique-de-confidentialite-et-de-protection-des-renseignements-personnels-Loi_25.pdf. En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue recueille certains renseignements personnels pour les fins de la demande associée au présent formulaire »

COORDONÉES DES ÉCOCENTRES



Pour les coordonnées à jour, visitez le [site web de la Ville de Montréal](https://ville.montreal.qc.ca/ecocentre).